

Initiatives ministérielles

Je me souviens d'avoir défié des députés, des ministres et d'autres personnes d'expliquer la logique du raisonnement. Je leur ai demandé de mettre en évidence les failles de la logique de mon raisonnement et ils n'ont pas pu.

Après avoir subi des pressions, ils ont décidé de demander une étude. Où a mené cette étude? Nulle part. Ses conclusions étaient fondamentalement identiques à celle de la Commission des transports des provinces de l'Atlantique. Il faut un programme.

Une voix: Et à vos conclusions.

M. Laporte: Aux conclusions de mon caucus. Ni moi ni mon caucus ne voulons que ce projet de loi soit adopté. Pourquoi? Parce que les coûts économiques et sociaux seront trop élevés pour le Canada.

Nous demandons plutôt au gouvernement de présenter un programme réaliste. C'est tout ce que nous demandons depuis le début. En fait, c'est ce que toutes les provinces maritimes demandent depuis sept ans. Le gouvernement ne tient aucun compte de leur avis.

Le gouvernement parle de l'unité nationale. Il parle constamment de la Constitution, ce que je ne raille pas parce qu'il s'agit d'un sujet important. Mais le gouvernement ne se rend pas compte qu'il fait beaucoup plus pour démembrer le pays qu'il n'a jamais fait pour l'unifier.

Nous luttons depuis 125 ans, depuis la naissance de notre pays, pour maintenir les relations est-ouest en dépit de la forte attraction nord-sud qui, dans bien des cas, est naturelle.

Nous avons aujourd'hui un gouvernement qui a coupé tous les liens est-ouest les uns après les autres dans les domaines des communications, des transports et des télécommunications, et j'en passe.

La semaine dernière, je me suis entretenu avec des gens des Maritimes. Ils disaient: «Pourquoi devrions-nous nous soucier de l'ouest du Canada si nous ne pouvons même pas acheter les céréales qu'il produit? Elles sont trop chères. Apparemment, nous ne retirons aucun des avantages du Canada central. Il serait préférable que nous fassions affaire avec les Américains.» Ce genre de propos est assez terrifiant, lorsqu'il sort de la bouche de gens sérieux.

J'espère de tout coeur que le gouvernement actuel reviendra sur sa position à l'égard de ce projet de loi et je l'implore de le faire. Rien dans ce projet de loi n'a de sens. Il défie la logique. Le seul aspect de ce projet de loi qui ait du sens, aux yeux du gouvernement, c'est la réduction du déficit et l'obtention d'avantages très éphémères, c'est-à-dire en réalité inexistantes.

J'aimerais faire simplement quelques observations finales. Je suis d'accord avec de nombreux Canadiens

quant à la nécessité de certaines réformes parlementaires. Il est impossible de continuer de gérer le pays tel qu'il est, compte tenu du genre d'attitudes adoptées par le gouvernement actuel.

C'est avec beaucoup de frustrations que je prends la parole au nom des gens des Maritimes qui sont très frustrés et désillusionnés à propos du gouvernement actuel, qui semble ignorer leurs vœux. En tant que Canadien de l'Ouest, je peux les comprendre parce que le gouvernement actuel n'a assurément tenu aucun compte non plus des besoins des Canadiens de l'Ouest.

Les petites entreprises, les fermes familiales, les pêcheurs et ceux qui essaient tout simplement de continuer à gagner leur vie ne cessent d'être attaqués par le gouvernement actuel. Le projet de loi C-26 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de ce genre d'attaques.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous demandons ce qui incite le gouvernement ou tout gouvernement à présenter à nouveau six mauvais projets de loi et à insister pour qu'on les examine de façon plus approfondie.

• (1220)

Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi le gouvernement agirait de cette façon. Je ne m'arrêterai qu'à un seul des six projets de loi, parce que je le connais un peu mieux. Je ne peux m'expliquer pourquoi le gouvernement insisterait pour représenter le projet de loi C-78 en vue d'une nouvelle étude. Je me demande si c'est à cause de l'échec de son idéologie politique, de son indifférence à l'égard de la politique ou peut-être même de son incompétence politique. J'hésite entre ces trois explications.

Le projet de loi C-78 présente une caractéristique exceptionnelle. Si l'on se rappelle les témoignages rendus publiquement par les organismes et les individus intéressés devant notre comité, on sait que le projet de loi avait été critiqué pratiquement par tous les témoins. De plus, on avait constaté avec étonnement que les industries et les organismes environnementaux et leurs porte-parole étaient d'accord pour dire qu'ils préféreraient le régime actuel pour les évaluations environnementales, parce qu'ils le toléraient mieux que celui prévu dans le projet de loi proposé.

On arrive rarement, monsieur le Président, à présenter un projet de loi qui soulève un mécontentement aussi unanime de la part des intéressés. Voilà pourquoi je pense à l'absence de sens politique ou à l'échec politique de ce gouvernement parce que n'importe quel cabinet, n'importe quelle organisation politique portant le nom de parti, comme les soi-disant conservateurs progressistes aiment bien se voir, aurait été heureux, après avoir vu